

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5529 - Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 - Prix : 10 DA

95 décès depuis le début de l'année

## Le monoxyde de carbone poursuit ses ravages

Page 3

Nouvelle mesure pour lutter contre la corruption

## Les agents publics appelés à déclarer leur patrimoine

Page 3

### La peur qu'avec Omicron tout soit à recommencer

Par Mohamed Habili

**Q**ue sait-on du nouveau variant Omicron, à part le fait que l'OMS le qualifie de «préoccupant», ce qui dans son vocabulaire mesuré est synonyme de «dangereux», à supposer que ce ne soit pas de «très dangereux» ? Il se trouve que la même OMS qui sonne le tocsin comme elle ne l'a jamais fait auparavant, ayant plus tendance à rassurer qu'à faire peur, n'apprécie pas que l'Afrique du Sud, qui tout de même a joué la transparence, ce qui est tout à son honneur, le paye par une mise en quarantaine dont les conséquences pourraient être dramatiques pour son économie. Ce que les laboratoires à travers le monde cherchent à déterminer pour le moment, c'est si Omicron est seulement plus transmissible, ce qui n'est pas encore prouvé, même si des indices le laissent le supposer, s'il provoque des infections plus graves que Delta, et plus important que tout, s'il peut échapper à la protection vaccinale. Qu'il présente plus de mutations que ses prédécesseurs, que Delta en particulier, semble être la seule chose qu'on sache avec certitude de lui jusqu'à présent. Ce n'est pas là à vrai dire une découverte étonnante. C'est le contraire qui l'aurait été, que venant en dernier, il affiche malgré tout moins de mutations que les précédents.

Suite en page 3

### Résultats préliminaires des élections locales

# Le FLN en tête, les indépendants confirment leur percée



Ph/E. Sorayajl. A.

Le FLN a préservé sa place de première force politique du pays aux élections locales de samedi dernier. Les indépendants et le RND ont pu arracher une place sur le podium. La carte politique du pays n'a pas grandement changé comparativement aux législatives, ces trois premières formations étant suivies par le Front El Moustakbel, le MSP et le mouvement El Bina. Page 2

Ténès

## Deux morts dans un glissement de terrain

Page 16

Coupe arabe Fifa-2021/Soudan-Algérie cet après-midi

## Les Verts pour une belle entrée en matière

Page 15

Résultats préliminaires des élections locales

# Le FLN en tête, les indépendants confirment leur percée

■ Le FLN a préservé sa place de première force politique du pays aux élections locales de samedi dernier. Les indépendants et le RND ont pu arracher une place sur le podium. La carte politique du pays n'a pas grandement changé comparativement aux législatives, ces trois premières formations étant suivies par le Front El Moustakbel, le MSP et le mouvement El Bina.



Par Aomar Fekrache

Selon les résultats préliminaires rendus publics, hier, par Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le FLN est arrivé en tête avec 5 978 sièges dans 124 APC à travers 42 wilayas. Il est suivi par le RND avec 4 584 sièges dans 58 APC à travers 27

wilayas, les listes indépendantes avec 4 430 sièges dans 91 APC à travers 24 wilayas et le Front El Mostakbel avec 3 262 sièges dans 34 APC à travers 18 wilayas. Aux APW, le FLN est talonné de près par les listes indépendantes avec 443 sièges à travers 10 wilayas, le RND avec 366 sièges à travers 13 wilayas, le Front El Mostakbel avec 304 sièges à travers 12 wilayas, puis par le MSP avec 239 sièges à tra-

vers 5 wilayas. Ainsi, les indépendants ont confirmé leur percée, en parvenant à se classer deuxième et troisième aux APC et APW. Le courant islamiste à travers différentes formations politiques en lice n'a pu créer la surprise, malgré le discours triomphaliste adopté par ses leaders lors de la campagne électorale. Par ailleurs, le nombre de sièges obtenus par le FFS a été jugé insatisfaisant par bien d'ob-

servateurs. Lors de sa conférence de presse, le président de l'ANIE a affirmé que cette joute électorale n'a pas connu de graves dépassements, indiquant que la campagne s'est déroulée dans un " climat exemplaire ". Concernant les 617 cas de dépassements enregistrés, il dira que des mesures ont été prises, des mises en demeure adressées aux concernés et la justice saisie pour certains cas. Il a également fait état de 10 468 meetings électoraux organisés, dont 4 655 par des partis, 254 par des leaders politiques et 5 813 par des représentants de listes indépendantes. Par ailleurs, 15 761 actions de sensibilisation de proximité ont été tenues. Faut-il signaler que de nombreux partis n'ont obtenu de majorité dans aucune commune se contentant de quelques

sièges aux futures Assemblées communales, à l'image de TAJ, le PT ou Jil Djadid. L'autre fait marquant est que toutes les listes n'ont obtenu qu'une majorité relative à travers toutes les Assemblées de wilayas du pays. Ainsi, les candidats devraient s'adonner au jeu des alliances dans les tous prochains jours. Il est à rappeler par ailleurs que le taux de participation aux élections locales du 27 novembre est de 36,58 %, pour les Assemblées populaires communales (APC) et de 34,76 % pour les Assemblées populaires de wilaya (APW), a indiqué Mohamed Charfi. Au total, 7.514.422 électeurs ont voté lors du scrutin de samedi dernier pour les APC pour un corps électoral de 23.717.479 électeurs, et 6.902.222 électeurs ont voté pour les APW.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

## 187 nouveaux contaminés et 7 décès

L'Algérie a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus que le bilan d'hier (6), portant à 6 071 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 187 cas, soit 5 cas de moins par rapport au bilan d'hier (192), pour atteindre, au total, 210 531 cas confirmés.

R. N.

Variant Omicron : l'Algérie ne sera pas épargnée

## P<sup>r</sup> Derrar : «La vaccination est la seule arme contre la 4<sup>e</sup> vague et les nouveaux variants»

Le variant de Covid-19 Omicron, qui suscite des inquiétudes dans le monde, ne va pas tarder à faire son entrée en Algérie, a estimé le Professeur Fawzi Derrar qui réitère son appel à la vaccination massive pour s'armer contre ce virus. Le redoutable variant de coronavirus baptisé Omicron n'épargnera pas l'Algérie. Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Professeur Fawzi Derrar n'exclut pas l'arrivée du variant de Covid-19 Omicron, placé sous haute surveillance en raison de son taux de mutation inhabituel. Il est fort probable que le nouveau variant de Covid-19 fasse son apparition en Algérie dans les prochains jours, comme d'ailleurs les variants précédents sont arrivés, a indiqué Derrar lors de son passage à l'émission «Invité du matin» de la Chaîne 1 de la Radio nationale.

D'ailleurs, l'intervenant n'a pas caché ses inquiétudes quant à l'apparition de ce nouveau variant en Algérie, considérant qu'il pourra compliquer la situation dans l'avenir. Pour l'heure, la vaccination est la seule arme pour contrer toute propagation

du coronavirus et des nouveaux variants, a-t-il déclaré. Raison pour laquelle, il réitère son appel à une vaccination massive pour immuniser les citoyens et réduire la gravité de la quatrième vague.

Il a expliqué, par ailleurs, que l'émergence de ce variant est due à un manque de vaccination dans plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, qui a un taux de vaccination de 40 %, ce qui n'est pas suffisant pour l'immunité collective.

Affirmant que ses services annonceront l'arrivée de ce variant dès l'enregistrement du premier cas, il a souligné que toutes les mesures nécessaires ont été mises en place dans le cas où une personne serait suspectée.

Concernant les caractéristiques de ce variant, Derrar a expliqué que c'est un variant qui s'est constitué à partir de gènes appartenant au variant Alpha ainsi qu'au variant Delta. «Il est la cause d'une grande inquiétude chez les spécialistes à travers le monde», a-t-il précisé. «Ce variant pénètre facilement et avec force le système respiratoire humain avec une courbe de propagation beaucoup plus



grande que ses prédécesseurs», a-t-il souligné. «Des études rapides sont actuellement en laboratoire pour confirmer l'étendue de la résistance vaccinale à cette souche, et le résultat sera obtenu dans deux semaines», a indiqué Fawzi Derrar. Il a assu-

ré, toutefois, que toutes les mesures nécessaires ont été mises en place si un cas de contamination au nouveau variant est suspecté, affirmant que nous sommes entrés dans la quatrième vague avec un nombre croissant de victimes,

malheureusement, en témoignent les chiffres enregistrés par les hôpitaux. Plus de 2 000 cas ont été enregistrés depuis le fin de mois d'octobre. Cela alerte, selon Derrar, sur une hausse des cas qui va s'opérer ces prochains jours, notamment avec le baisse des températures et les rassemblements dans les lieux fermés. Alors que le vaccin contre le Covid est disponible en quantités importantes, Derrar a rappelé que seuls 11 millions d'Algériens sont vaccinés. Un chiffre en dessous des attentes des autorités et loin d'être suffisant pour faire face à cette nouvelle vague de contaminations.

En réponse à une question sur la prévalence des variants chez les enfants en Algérie et l'étendue de leur danger, Derrar a indiqué que le variant Delta a été détecté au niveau de plusieurs établissements scolaires à travers le territoire national. Mais, a-t-il souligné, la vaccination des enfants n'est pas préconisée pour l'instant. Il a expliqué que les enfants sont un important vecteur de transmission, mais ne sont pas exposés à de graves symptômes.

Louisa A. R.

95 décès depuis le début de l'année

# Le monoxyde de carbone poursuit ses ravages

■ Malgré les appels à la vigilance et les campagnes de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, les services de la Protection civile recensent quotidiennement de nouvelles victimes de ce tueur silencieux.

Par Thinhinene Khouchi

L'utilisation des chauffages est à son comble ces jours-ci, ce qui augmente le risque d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone. En effet, l'utilisation massive de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage ainsi que l'absence de ventilation augmentent les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone (Co). Malheureusement, pendant une semaine la Protection civile est intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à des personnes incommodées par le monoxyde de carbone. A Khenchla, une famille entière a été décimée. En effet, la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile a révélé que cinq membres d'une même famille habitant dans la commune de Kais (Khenchela) sont morts asphyxiés par le monoxyde de carbone provenant d'un chauffage. «L'unité secondaire de la Protection civile de Kais a reçu aujourd'hui (29 novembre) un appel aux environs de 15h30 faisant état de l'asphyxie de plusieurs membres d'une même famille par le monoxyde de carbone», a révélé le responsable de cette cellule, le capitaine Adel Messaâdia, précisant que les éléments de cette unité se sont aus-

sitôt déplacés sur les lieux, accompagnés du procureur de la République près le tribunal de Kais, où ils ont enregistré le décès de cinq personnes. Il s'agit du père âgé de 51 ans, de la mère 41 ans, de deux garçons âgés de 9 et 15 ans et d'une fille de 18 ans, a précisé la même source. Les corps sans vie des victimes ont été transférés vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier Hlil-Abdelmadjid de Kais. Les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame. Afin de sensibiliser les citoyens et les mettre en garde contre ce tueur silencieux, la Protection civile avait lancé une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, sous le slogan «Un hiver sans accident d'asphyxie», qui s'étalera tout le long de la période hivernale. Dans un communiqué partagé en début du mois en cours, la Protection civile précise que le programme de cette campagne comprend «des journées portes ouvertes, des caravanes locales qui sillonneront les différentes localités pour faire de l'information de proximité, ainsi que des émissions radiophoniques et télévisées, suivies de diffusion de spots de sensibilisation à travers tous les médias».



Ainsi, les services de la Protection civile estiment que les décès par asphyxie «ne sont pas dus au hasard ou à des circonstances imprévues, mais à une erreur de prévention en matière de sécurité», soulignant qu'en général «ces erreurs sont imputées essentiellement à la mauvaise ou à un manque de ventilation, au mauvais montage de ces équipements par un personnel non qualifié, ainsi que l'achat d'appareils de chauffage ne disposant pas d'un système de sécurité». À ce propos, la Protection civile rappelle aux citoyens les consignes de sécu-

rité obligatoires à suivre «rigoureusement», permettant de préserver et protéger leurs vies. Il s'agit, entre autres, de penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, d'aérer au moins 10 minutes par jour et de ne jamais obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération, de ne pas utiliser comme moyens de chauffage tabouna ou des appareils de cuisson et d'entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel.

T. K.

## Monoxyde de carbone : 95 morts depuis le début de l'année

Quatre-vingt-quinze personnes ont succombé à une intoxication par inhalation de monoxyde de carbone et plus de 2 000 autres ont été secourues d'une mort certaine, depuis janvier 2021, par les éléments de la Protection civile, qui ont renouvelé, hier, dans un communiqué, l'appel à la vigilance et au respect des consignes de sécurité. En 2020, 3 381 personnes ont été incommodées par les différents gaz brûlés, dont 2 128 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, sauvées et secourues, et 121 sont décédées, dont 100 décès suite à l'inhalation de monoxyde de carbone, toujours selon la Protection civile. Cette dernière rappelle que le monoxyde de carbone est un «gaz dangereux, invisible et sans odeur, qui provoque des intoxications parfois fatales, résultant d'une mauvaise utilisation des appareils de chauffage ou d'une absence d'aération dans les habitations, demeures et locaux». En cas d'intoxication au monoxyde de carbone, la Protection civile demande aux citoyens d'appeler le numéro d'urgence (14) et le numéro vert (1021), en précisant «l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace».

Nouvelle mesure pour lutter contre la corruption

## Les agents publics appelés à déclarer leur patrimoine

Sans exagération aucune, depuis quelque temps il ne se passe pas un jour sans que la presse nationale ne nous relate une histoire de détournement de fonds. Faut-il donc tirer la sonnette d'alarme face à un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur ? L'abus de confiance n'a même pas épargné quelques structures et institutions financières de l'Etat, secouées par des scandales de détournement de fonds dont les principaux instigateurs n'étaient que de hauts fonctionnaires. Les exemples ne manquent pas. Parmi les grosses affaires qui ont secoué l'opinion publique, on citera celle de Sonatrach, le projet de construction de l'autoroute Est-Ouest... et d'autres encore. Comme ces affaires n'en finissent pas en surprises et autres rebonds médiatiques, il est temps de pousser la réflexion sur les moyens propices pour faire barrage à tout ce qui pourrait nuire au pays. Alors que ce phénomène gagne du terrain, il n'est guère acceptable qu'on se suffise seulement de le dénoncer ou de le rapporter sur les colonnes de la presse nationale. A cet effet, le président de l'Organe de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, a fait état de la réception d'une nouvelle plateforme numérique de déclaration électronique du patrimoine des agents publics concernés par cette

mesure. Invité de la Radio nationale, il a indiqué que la réception de cette plateforme numérique s'inscrit dans le cadre «des démarches visant à consacrer le principe de transparence, un des piliers de la bonne gouvernance», ajoutant que son instance attend la promulgation du cadre juridique relatif à cette plateforme pour la lancer. Le président de l'ONPLC a affirmé que cette plateforme permettra de recevoir les déclarations de patrimoine des agents publics concernés par cette mesure, en ce sens qu'il s'agira d'assurer «la liaison entre les différentes administrations et instances, à l'instar des instances des domaines et des services du registre de commerce». L'invité a appelé, à l'occasion, les élus vainqueurs des élections des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW) qui se sont déroulées samedi dernier, à faire cette déclaration électronique sur leurs biens, considérant ceci comme «une protection pour eux». En outre, le même responsable a fait savoir que son Organe a été destinataire de plusieurs requêtes par les citoyens, ayant été traitées par la cellule permanente qui en a la charge, d'autant que certaines des requêtes ont été conservées, car émanant de source inconnue, tandis que certaines ont été adressées à la Justice et d'autres ont été transférées aux parties habilitées à les

traiter, dont le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), ajoutant que la majorité de ces requêtes ont trait aux contentieux administratifs. Par ailleurs, le président de l'ONPLC a fait savoir que son instance s'emploie à la généralisation de «la cartographie des dangers de la corruption dans les secteurs ministériels ainsi que la mise en place d'une commission d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, visant à définir les contours d'une politique nationale pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme». L'ONPLC plaide pour la promulgation d'une loi afin de protéger les dénonciateurs en vue de leur procurer la protection pénale et civile et de protéger le fonctionnaire, auteur du signalement dans son lieu de travail, des intimidations et des mesures disciplinaires, a-t-il mis en avant. Cette revendication constitue l'un des axes de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption élaborée par l'ONPLC suite à des consultations nationale et internationale, a-t-il poursuivi, ajoutant que cette stratégie donnera lieu à 60 projets réalisables. L'Organe vise à associer le citoyen dans la lutte contre la corruption à travers le réseau national de transparence et proposer un projet d'une charte déontologique relative à la profession

## LA QUESTION DU JOUR

### La peur qu'avec Omicron tout soit à recommencer

Suite de la page une

Les experts nous ayant dit et répété que les mutations ne conduisent pas nécessairement du moins virulent au plus virulent, il n'est pas encore interdit de penser que le nouveau variant se révèle en définitive moins dangereux à tous égards que Delta, qui lui a déjà conquis le monde. A noter que ce n'est pas par son innocuité qu'il a évincé ses concurrents mais bien par sa plus grande nocivité. Ce n'est pas la première fois qu'un variant semble plus contagieux que Delta. Mu, le variant détecté en Colombie, a donné au début de cette année, des inquiétudes à l'OMS, avant de disparaître de la circulation. Il est vrai que lui n'a pas été qualifié de «préoccupant» mais seulement de «variant d'intérêt», de variant à surveiller autrement dit. Pour l'OMS les mots ont un sens. N'empêche, Mu avait semblé au moins plus transmissible que Delta, sans pouvoir ensuite prendre le pas sur lui, pas plus en Colombie qu'ailleurs. Par rapport à ses prédécesseurs, Delta a été en revanche à la fois plus transmissible et plus virulent. Il n'a pas enfoncé la barrière vaccinale pour autant. Pas un variant voyant le jour qui ne soit suspecté de cette aptitude. On l'avait prêtée à Mu avant qu'il s'en montre dépourvu. L'état d'alerte qui règne aujourd'hui vient de ce qu'Omicron, vu le nombre et la nature de ses mutations, n'a pas encore apporté la preuve de son incapacité à passer à travers les mailles des vaccins. Tout serait à refaire sinon. Les vaccins et les campagnes de vaccination. Et les confinements. La hausse des prix, mais la chute des prix du pétrole, l'effondrement du tourisme, la fermeture des frontières. Tout cela en grand, vu que bien des pays n'ont pas attendu que les craintes relatives au nouveau variant se confirment pour renouer avec les restrictions. Pour lutter contre les prix de l'énergie, il n'y a pas mieux qu'une pandémie. C'est l'entrée en scène d'Omicron qui a fait reculer le prix du baril, non pas le prélèvement sur leurs réserves stratégiques auquel se sont résolus dernièrement les Etats-Unis. Une guerre des prix unique dans son genre qui à elle seule se serait plutôt retournée contre ses initiateurs.

M. H.

d'agent public, a-t-il indiqué. Et de rappeler que l'ONPLC avait formé, depuis 2016, plus de 6 000 agents publics sur un total de 10 000 fonctionnaires formés, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de sensibilisation et de formation des agents publics. La lutte contre la corruption est un système sociétal nécessitant la conjugaison des efforts de tout un chacun. L'Organe sera promu, en vertu de la Constitution de 2020, en une haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption avant la fin de l'année en cours.

Meriem Benchaouia

Anniversaire de l'APS

# Journée d'étude sur le travail des agences de presse face à la guerre de l'information

■ Les travaux de la Journée d'étude sur le travail des agences de presse face à la guerre de l'information, organisée par l'Agence Algérie Presse Service (APS), sous le patronage du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, ont débuté hier matin à Alger.

Par Hamid B./APS

Prend part à cet événement qui se tient au Centre international des conférences à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'APS, outre le Premier ministre, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani et d'autres membres du gouvernement, le conseiller du président de la République Abdelmadjid Chikhi, le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) Mohamed Louber, les anciens directeurs généraux de l'APS et des responsables d'institutions du secteur de la Communication.

Cette rencontre sera animée par un groupe d'experts qui auront à débattre de plusieurs questions dont la Guerre de 4<sup>e</sup> génération ou Fourth génération Warfare (4GW), à laquelle fait face l'Algérie à l'instar de nombreux pays.

Comment les médias algériens répondent à cette offensive ? Comment peut-on apprécier les efforts de ces médias à se mettre au diapason de cette révolution des TIC ? Quels sont les atouts des médias algériens dans cette guerre de l'information ? Quel

rôle peut jouer une agence de presse dans une stratégie de riposte à ces flux informatifs malveillants ?, sont autant de questions inscrites au débat.

Née le 1<sup>er</sup> décembre 1961 dans la fournaise de la guerre de Libération nationale, l'APS fut conçue au départ pour une mission bien particulière.

Il s'agissait de doter la diplomatie de guerre menée par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) d'un bras médiatique.

Après l'indépendance, l'agence continua à œuvrer pour donner de la visibilité à la diplomatie de libération prônée par l'Algérie indépendante. L'APS s'est ainsi acquittée de cette mission en mettant en avant l'Algérie moderne en pleine édification. Elle eut un rôle majeur



dans la production de contenus informatifs qui cadrent avec sa trajectoire historique adoptée lors de

sa création, à savoir la lutte contre la propagande néo-colonialiste et les menées subversives contre

notre pays de la part de certaines puissances, relayées par des ONG.

H. B./APS

Travaux publics

## Déclaration d'utilité publique pour la réalisation de deux projets routiers à Alger

Deux décrets exécutifs portant déclaration d'utilité publique pour la réalisation des travaux de deux projets routiers à Alger ont été publiés au *Journal officiel* (JO) n° 89.

Signé par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane le 25 novembre dernier, le premier décret exécutif n° 21-470 a pour objet de déclarer d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la desserte du centre d'enfouissement technique de Hamici et contournement de la résidence d'Etat de Zéralda par le dédoublement de la RN 67 et du CW 212.

Les terrains concernés par la déclaration d'utilité publique représentent une superficie globale de 64 hectares et 50 ares, situés dans les territoires des wilayas d'Alger (communes de Tessala El Merdja, Douéra et Mahelma Tipaza (commune de Douaouda) et Blida (commune de Ben Kheïl), précise le décret.

La consistance des travaux à engager au titre de la réalisation de la desserte du centre d'enfouissement technique de Hamici et contournement de la résidence d'Etat de Zéralda par le dédoublement de la RN 67 et du CW 212, comprend 8 ouvrages d'art et 5 échangeurs.

Quant au second décret (n° 21-471), il a pour objet de déclarer l'utilité publique l'opération relative à la réalisation du dédoublement du chemin de wilaya n° 145 entre El Hamiz et Bordj El Kiffan, en raison du caractère d'infrastructure d'intérêt général et d'envergure nationale et stratégique de ces travaux.

Les terrains servant d'emprise à l'opération de réalisation des travaux de ce projet représentent une superficie totale de 50 ares, situés dans le territoire des communes de Bordj El Kiffan et de Dar El Beïda.

La consistance des travaux à

engager pour l'opération du dédoublement du chemin de wilaya n° 145 entre El Hamiz et Bordj El Kiffan, comprend la réalisation d'un linéaire principal de 4 kilomètre (2 x 2) et l'aménagement d'un terre-plein central et trottoirs ainsi que l'aménagement de trois giratoires.

Les crédits nécessaires aux indemnités à allouer au profit des intéressés pour les opérations d'expropriation des biens et droits réels immobiliers nécessaires relative à la réalisation des travaux des deux projets «doivent être disponibles et consignés auprès du Trésor public», selon les décrets.

Maya H.

### APW de Béjaïa Le FFS obtient une majorité relative

Le Front des forces socialistes (FFS) a obtenu une majorité relative de 15 sur les 43 sièges que compte l'Assemblée populaire de wilaya (APW), selon les premiers résultats. Il perd ainsi la majorité absolue à l'issue des élections locales de samedi dernier. Les sièges restants ont été partagés sur plusieurs listes. Ainsi, le FFS est suivi par la liste indépendante «Union des indépendants» qui a obtenu 8 sièges, le FLN 7 sièges, la liste indépendante «Assirem» ou «Espoir» 5 sièges, le RND et la liste indépendante «La Force de l'Engagement» ont été accrédités de 4 sièges chacun. Selon une première lecture, le FFS est le grand perdant de cette élection par rapport aux précédentes locales, dans la mesure où il a perdu 6 sièges au niveau de la nouvelle APW. Le FFS a également perdu l'APC de Béjaïa devant le FLN. Il devrait ainsi composer avec d'autres forces, dont les indépendants ou le FLN, pour pouvoir gérer l'APW. Tout porte à croire que le FFS va opter pour le FLN pour mener, comme d'habitude, l'Assemblée populaire de wilaya. Mais rien n'est sûr. Il y a toujours les indépendants en embuscade. Les tractations devraient débuter une fois les résultats officiellement validés, si elles ne le sont déjà.

H. Cherfa

Mostaganem

## Ce que les citoyens attendent de la nouvelle APC

La commune de Mostaganem, en sa qualité de ville côtière de la mer Méditerranée, excelle d'un potentiel important qui pourrait la propulser à un rang national appréciable. Mostaganem, cette ville prisée, où il fait bon vivre, eut, à une époque donnée, la dénomination de «Perle de la Méditerranée». Les quatre mandats qui se sont succédés depuis 2007 n'ont pas privilégié le développement sur le plan urbanistique ni environnemental, ni même économique. Ces atouts-là exigent de la nouvelle Assemblée populaire communale une exploitation rationnelle afin que le citoyen retrouve le cadre de vie auquel il a toujours aspiré. Cela veut dire que le pro-

chain P/APC doit impérativement faire d'abord son état des lieux afin de diagnostiquer les «maux» de cette cité et pouvoir enfin identifier les besoins pour une éventuelle élaboration d'une feuille de route adéquate. Mostaganem, comme chef-lieu de la wilaya, peut ambitionner un développement harmonieux à tous les niveaux. L'APC doit impérativement restructurer tous ses services, les adapter aux besoins du développement et surtout les rendre efficaces. Car la situation actuelle des services de la commune est un état blâmable. Tous s'accordent à dire que la commune s'est désistée de ses principales missions. Des missions cédées à un EPIC qui touche le fond et qui a fait de

Mostaganem une ville insalubre, pas du tout verte et sombre dans le noir les nuits. La nouvelle feuille de route doit faire valoir les priorités dans le développement. Ce tableau de bord doit rendre visibles toutes les missions qui touchent le quotidien du citoyen de Mostaganem. La réorganisation du ramassage des ordures, la réfection de la voirie et des feux tricolores, l'entretien du réseau d'éclairage public et des espaces verts, la maintenance du mobilier urbain, l'entretien des écoles, l'amélioration dans la distribution de l'eau, la mise en place d'un nouveau plan de circulation, l'amélioration des services d'hygiène (désinsectisation, dératisation, abattage des chiens errants, etc.), la prise en charge et l'orga-

nisation du commerce et la mise à niveau des services financiers. L'APC doit aussi veiller à renflouer ses caisses par les grandes recettes qui lui échappent. Le droit de place en général, les droits de la publicité, les taxes sur le passage de réseaux sur son territoire et les taxes sur les bases de vie implantées sur son tissu urbain. L'embellissement, l'environnement, le transport, la culture et les activités sportives doivent aussi être valorisés par de nouvelles approches. Enfin, aujourd'hui la municipalité de Mostaganem attend que les nouveaux élus lui apportent de nouvelles méthodes managériales pour une cité moderne, verte et paisible.

Lotfi Abdelmadjid

# Installation du comité de préparation de la loi-cadre du secteur

■ Le Comité national de préparation de la loi-cadre sur l'économie de la connaissance a été installé lundi à Alger par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid.



Par Samia Y.

Lors d'un point de presse organisé en marge de l'installation de ce Comité, M. Oualid a indiqué que cette loi est «très importante» et s'inscrit dans le plan d'action du gouvernement 2021-2022. Ce texte entre également dans le cadre de la concrétisation des recommandations issues des assises nationales sur l'économie de la connaissance, organisées en mars dernier et qui avaient réuni plus de 1 400 experts algériens afin de relever

tous les obstacles que connaît l'environnement algérien dans les domaines de la recherche et du développement, de l'innovation, de la propriété intellectuelle et du transfert technologique, a-t-il détaillé.

Cette loi aura un rôle «primordial dans la conduite de la stratégie nationale visant à s'appuyer sur l'économie de la connaissance pour développer l'économie nationale et lui apporter une valeur ajoutée», a précisé le ministre. Le Comité en charge de préparer cette loi sera composé de représentants de plusieurs

départements ministériels, notamment celui des Finances, de la Numérisation et des Statistiques, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des Technologies de l'Information et des Télécommunications, de l'Industrie et de l'Economie de la connaissance et des Start-up, a-t-il expliqué. Des experts algériens, pour la plupart résidents à l'étranger, à l'instar du P<sup>r</sup> Kamal Youcef Toumi, P<sup>r</sup> Abdelkader Djeflat et P<sup>r</sup> Belkacem Heba, siègeront aussi au sein de ce Comité, a ajouté le ministre.

L'objectif de l'installation de ce Comité est «d'instaurer une approche participative pour que cette loi reflète réellement la volonté des experts algériens à en faire (de cette loi) une feuille de route pour le passage de l'Algérie vers un modèle économique qui se base de manière plus significative sur la connaissance, dans divers domaines», a expliqué M. Oualid. Parmi les sujets qu'aborderont les experts, celui des infrastructures, englobant le débit internet, la disponibilité de data-center ainsi que la disponibilité de moyens de maîtrise de la technologie pour pouvoir lutter contre la dépendance technologique dans tous les secteurs, a déclaré le ministre.

Ce comité se réunira périodiquement afin d'enrichir ce texte en prévision de sa présentation au gouvernement puis au pouvoir législatif, a également précisé le ministre.

Pour sa part, le président de ce Comité étant aussi le directeur des start-up et des structures d'appui au ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up,

Nouredine Ouaddah, a souligné que le Comité «abordera les sept axes qui ressortent des travaux des assises nationales sur l'économie de la connaissance, notamment la propriété intellectuelle et le transfert technologique».

Ce Comité s'appuiera sur les expériences des experts algériens résidents à l'étranger et évoluant dans des environnements qui se basent sur la connaissance, afin de traduire leur vécu en textes de loi, a-t-il fait savoir. Ces textes comprendront des incitations et des procédures pratiques qui «aideront l'Algérie à diversifier, progressivement, son économie et à compter de plus en plus sur le facteur humain, la connaissance et les nouvelles technologies», a expliqué M. Ouaddah. L'économie de la connaissance ne concerne pas «seulement» les start-up, elle englobe tous ceux qui s'intéressent à l'innovation et qui exploitent la science et la technologie dans différents secteurs, tels que l'agriculture, les énergies renouvelables et autres, a-t-il précisé.

S. Y.

## Relance industrielle

# Organisation d'une conférence nationale du 4 au 6 décembre à Alger

Le ministère de l'Industrie organise, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une conférence nationale sur la relance industrielle du 4 au 6 décembre 2021 au Centre international des conférences (Alger), sous le thème «Ensemble pour relever le défi», a-t-on appris de la tutelle.

Cette conférence vise à établir une vision stratégique du secteur industriel et à mobiliser les acteurs autour des objectifs de la relance économique, ajoute la même source.

Il s'agit également de l'examen des mécanismes de la relance économique avec l'ensemble des acteurs du secteur (sociétés industrielles), les porteurs de projets (y compris les start-up), les instances activant dans le marché des marchandises industrielles, les entreprises concernées par l'aide et l'encadrement

dans le domaine industriel, les centres d'études ou de recherches orientées et les experts.

La conférence tend à exhorter les entreprises industrielles au dialogue avec leurs partenaires dans d'autres secteurs (agriculture, hydrocarbures, commerce, finances, innovation et recherche scientifique) afin de tirer profit de tous les aspects de la coopération, mobiliser les compétences nationales locales et étrangères pour bénéficier de leurs expériences et associer tous les acteurs autour des objectifs et du plan du ministère de l'Industrie et dans la mise en œuvre du plan d'action.

D'après un document de la tutelle dont une copie est parvenue à l'APS, le ministère a indiqué que la construction d'un modèle économique reposant sur la diversification de la croissance et l'économie de la connaissance constitue les prin-

cipaux engagements contenus dans le programme du président de la République et le Plan d'action du gouvernement comptant sur la relance économique basée sur la participation forte du secteur industriel pour optimiser l'efficacité économique et valoriser les ressources à travers leur transformation et la production des marchandises devant contribuer au soutien des autres secteurs et aider à couvrir les besoins croissants de la population. Le ministère organise cette conférence pour «créer une meilleure synergie entre les acteurs pour booster la croissance industrielle et, partant, l'économie nationale entière».

La stratégie du ministère de l'Industrie s'appuie sur la réalisation de deux objectifs, à savoir la substitution des importations et le développement de l'exportation des marchandises industrielles au sein des marchandises industrielles.

Pour atteindre cet objectif, un projet de plan d'action ambitieux, opérationnel et réaliste sera présenté lors de cette conférence pour enrichissement et débat, souligne le même document.

Concernant le déroulement de ce rendez-vous, le ministère a précisé que des espaces de débat seront organisés sous forme d'ateliers pour adapter les solutions avec la situation actuelle du pays et tirer profit des leçons et des expériences.

Quatre thèmes ont été retenus, dont le soutien aux entreprises, la promotion de la production nationale et les exportations, l'amélioration de l'environnement de l'investissement, la mise à disposition du foncier, la gouvernance des entreprises publiques économiques, le rôle de l'Etat en tant que contributeur, l'intégration, la diversification et la promotion de la compétitivité.

Farid L.

## Zone euro

# L'inflation à un niveau record à 4,9 % en novembre

Le taux d'inflation dans la zone euro a atteint un niveau record en novembre, à 4,9 % sur un an, toujours propulsé par des prix de l'énergie en hausse constante, selon la première estimation mensuelle publiée hier par Eurostat. Jamais Eurostat n'avait enregistré un tel chiffre depuis le début de ses estimations il y a plus de vingt ans. En octobre, le taux d'inflation dans les 19 pays

ayant adopté la monnaie unique avait déjà bondi à 4,1 % en glissement annuel, au plus haut depuis juillet 2008, toujours selon l'office européen de statistiques. Depuis juin, l'inflation a progressé chaque mois en zone euro : elle avait atteint 3 % en août, toujours en glissement annuel, avant de grimper de 3,4 % en septembre. Une nouvelle fois, les prix à la consommation ont été propulsés par la flambée

du coût de l'énergie. «L'énergie devrait connaître le taux annuel le plus élevé en novembre (+27,4 %, comparé à 23,7 % en octobre)», a précisé mardi Eurostat dans un communiqué. Parmi les autres composantes de l'inflation dans la zone euro sont cités le secteur des services (2,7 %, comparé à 2,1 % en octobre), celui des biens industriels hors énergie (+2,4 %, contre 2,0 % en octobre) puis

l'alimentation et tabac (2,2 %, après 1,9 % en octobre). E n Allemagne, première économie de la zone euro, l'inflation a culminé à plus de 5 % en novembre sur un an (5,2 % après 4,5 % en octobre), selon l'office fédéral des statistiques Destatis. L'indice des prix harmonisé, qui sert de référence au niveau européen, a lui affiché une hausse de 6 % sur un an, atomisant l'objectif de la Banque centrale euro-

péenne (BCE) d'une inflation à 2 % dans la zone euro. D'après les chiffres d'Eurostat, le taux d'inflation sur un an, particulièrement élevé dans les trois pays baltes (à 7,4 % ou au-delà), est également supérieur à la moyenne de la zone euro en Belgique (7,1 %), en Espagne (5,6 %) et aux Pays-Bas (5,6 %). En France et en Italie il s'affiche, toujours pour novembre, à respectivement 3,4 et 4,0 %.

R. E.

## Projets en suspens

# Associer la Médiation de la République permettra une meilleure prise en charge des préoccupations des industriels

■ Associer la Médiation de la République dans le traitement des projets en suspens du secteur industriel permettra une meilleure prise en charge des préoccupations des industriels dont les projets ont été retardés, a affirmé, lundi à Alger, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar.

Par Kamel N.

Dans son allocution lors d'une réunion de coordination avec le Médiateur de la République, Brahim Merad, le ministre a précisé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des instructions données par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres, pour une meilleure prise en charge des préoccupations des industriels dont les projets ont été retardés, rappelant la nécessité de prendre des mesures d'urgence pour relancer l'économie nationale, et ce, à travers la dynamisation de l'investissement «en tant que principal moteur de l'économie nationale». M. Zaghdar a mis en avant l'importance de mettre en œuvre les démarches du ministère de l'Industrie concernant le traitement des dossiers de demandes d'octroi d'avantages prévus dans

le code de l'investissement soumises par les investisseurs à l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI). Dans ce contexte, M. Zaghdar a rappelé qu'un comité interministériel chargé du suivi des projets d'investissement en suspens s'attellait à accélérer le traitement du «grand nombre» de projets achevés mais toujours pas en phase d'exploitation en raison de restrictions liées au manque d'aménagement des zones d'activité et au retard dans les travaux de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau. D'autres projets demeurent toujours en suspens en raison du retard accusé dans l'obtention de certaines autorisations administratives. Présidé par le wali et composé de représentants des deux ministères, ce comité a été élargi aux comités de wilaya chargés du suivi et de la levée des restrictions qui entravent la mise en service des projets d'investissement.



le traitement effectué entre les départements de l'Industrie et de la Justice a permis de cerner des demandes dont les réserves ne peuvent pas être levées pour des raisons procédurales, et celles dont les réserves ont été levées car remplissant les conditions requises.

Ainsi, les investisseurs concernés pourront lever les réserves afin d'engager les procédures de réalisation de leurs investissements, en s'approchant des guichets uniques spécialisés territorialement de l'ANDI qui se chargera de les accompagner dans la réalisation de leurs projets en suspens.

Le ministre a également affirmé que l'opération de la levée des obstacles n'était pas limitée seulement aux projets achevés, mais sera généralisée à tous les projets qui ont été réalisés avec

des taux de 50 % à 70 %.

Il a également relevé que l'impact économique direct de l'enlèvement des demandes, dont les réserves ont été levées, aura une valeur ajoutée dans la création de richesses et d'emplois.

De son côté, le Médiateur de la République a relevé la nécessité de «lever tout ce qui entrave le bon déroulement de l'investissement», rappelant l'importance de recenser les projets en suspens et leurs principales entraves.

Le Médiateur de la République a également évoqué les raisons ayant entravé des projets d'investissement à travers les wilayas du pays, dont la non-délivrance d'un permis de construire, ou de certificat de conformité ou de l'autorisation d'exploitation, ainsi que le non-aménagement de la zone indus-

trielle ou le non-raccordement à l'électricité ou à l'eau. Pour résoudre ces problématiques, M. Merad a appelé à trouver les solutions «dans des délais raisonnables», notamment en adaptant les lois ou avec des solutions exceptionnelles en vue de faciliter les activités industrielles ou en permettant d'élargir les projets.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait chargé le Médiateur de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 21 novembre courant, de «la prise en charge des préoccupations des industriels dont les projets sont en suspens pour des raisons bureaucratiques remontant à la gestion de la période précédente».

K. N.

## Hadj/Omra Belmehdi installe le nouveau DG de l'ONPO dans ses nouvelles fonctions

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a installé, lundi à Alger, Ahmed Slimani dans ses nouvelles fonctions de directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO).

Supervisant la cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège de l'ONPO à Kouba et en présence de cadres du ministère, M. Belmehdi a affirmé que «le développement du travail de l'ONPO ne se fera pas sans la conjugaison des efforts de tout un chacun», lit-on dans un communiqué de l'ONPO.

Le ministre du secteur a mis l'accent sur «l'importance du travail en tant qu'une seule équipe, à même de garantir à l'établissement une entière cohérence avec la tutelle, ce qui est de nature à regrouper les expériences, à économiser le temps, en vue de concrétiser les objectifs avec des taux élevés, à dévoiler le savoir-faire et à permettre aux compétences d'innover, à l'effet de préserver les résultats concrétés et poursuivre la consolidation de la promotion du niveau des prestations fournies aux pèlerins». Selon la même source, le ministre a ajouté que M. Slimani «dispose de beaucoup d'expérience à même de diriger cet établissement vers la concrétisation de ses objectifs».

K. L.

## Plus de 1 500 demandes gelées en cours d'examen

Le ministre a expliqué que ce dossier a été traité en collaboration avec le ministère de la Justice en vue d'accélérer le traitement du grand nombre de demandes formulées pour bénéficier des avantages de la loi sur l'investissement, qui était soumis à l'étude.

En chiffres, 1 500 demandes gelées sont en cours d'examen, a indiqué le ministre, précisant

## Rencontre

# Appel à la coopération internationale en matière de sécurité hydrique

Les participants au colloque international «Impact des conflits liés aux ressources hydriques sur l'environnement sécuritaire mondial», tenu lundi à l'Université Abbas-Laghrou de Khenchela, ont appelé à créer un contexte coopératif entre les Etats confrontés à une menace en matière de sécurité hydrique. Présidant le comité scientifique de la rencontre, organisée par la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Khenchela, P Hadia Yahiaoui a appelé lors de la lecture des recommandations, à renforcer la responsabilité des Etats situés en amont des grandes rivières et des lacs pour éviter l'impasse ou l'échec des négociations entre les parties en conflit au sujet des ressources hydriques.

Les participants à la rencontre

ont recommandé une délimitation claire des frontières entre les Etats ayant des différends liés aux ressources hydriques et la lutte contre la destruction des milieux naturels régionaux par des activités d'exploitation hydrique.

Le comité scientifique du colloque a ainsi préconisé de concevoir des législations efficaces en matière de gestion de l'eau, notamment les ressources communes et les systèmes hydriques internationaux, en plus du respect de ces législations par tous les Etats en conflits.

Les séminaristes ont également appelé les Etats en conflit à œuvrer à préserver la constance du débit de l'eau et la production de l'électricité dans les zones concernées par les conflits liés aux ressources hydriques à tra-

vers une répartition équitable des débits de l'eau, notamment s'agissant des pays situés en aval des rivières et des lacs qui sont les plus exposés au manque d'eau pour la consommation humaine et pour l'agriculture. Les participants ont également salué la politique de défense algérienne dans la préservation de la souveraineté et la sécurité de ses territoires terrestres, maritimes et aériens, tout en continuant à œuvrer pour la préservation de la sécurité hydrique.

Ils ont aussi recommandé la réévaluation de la situation hydrique en Egypte où de grandes quantités des eaux du Nil sont dilapidées à son embouchure sur la Méditerranée suite à des projets étrangers dans le domaine de la pétrochimie sans aucun contrôle de cette ressource vitale. Le comité

scientifique a appelé, en outre, à interpeller les instances juridiques et de recherche internationales sur «les politiques israéliennes qui privent les Palestiniens de leur droit à l'eau».

La rencontre a été l'occasion de débattre de l'impact des problèmes hydriques sur la sécurité et la stabilité ainsi que la compétition régionale sur les ressources en eau et les dimensions géopolitiques, économiques et militaires sur l'environnement sécuritaire mondial.

Le colloque international organisé à distance par l'Université de Khenchela a connu la présentation de 60 communications par des chercheurs de 17 universités du pays et de quatre universités étrangères, à savoir de Turquie, de Tunisie, d'Egypte et d'Irak.

R. S.

«Portail numérique du court métrage» d'Annaba

# Une convention signée avec «Cinemana du film arabe»

■ Les activités culturelles se sont multipliées sur les plateformes numériques depuis le début de la pandémie de Covid-19 qui a touché le monde entier.



Par Ables selles

**C**e choix paraît le meilleur pour assurer la continuité des activités culturelles après la fermeture des salles de spectacles comme mesure préventive

contre la propagation du virus. Cependant, les résultats donnés par les activités en ligne est meilleur qu'attendu, puisque ces événements sont assistés par un public plus large qu'en mode présentiel. Le «Portail numérique

du court métrage» d'Annaba est un de ces événements qui sont nés en pleine période de Covid et ont réussi à susciter l'intérêt d'un grand public. Avec le temps, ce festival numérique n'attire pas seulement les pas-

sionnés amateurs mais aussi les professionnels du cinéma. C'est le cas de «Cinemana du film arabe» du sultanat d'Oman qui a choisi le «Portail numérique du court métrage» d'Annaba pour signer une convention de coopération mettant en valeur le talent et le savoir-faire des professionnels des deux pays, a annoncé Dalil Belkhouid, fondateur du Festival du portail de court métrage d'Annaba.

Le but majeur de cette convention est de tisser des relations de coopération et d'échange d'expériences dans le domaine cinématographique et de formation des jeunes pour l'épanouissement des talents par un accompagnement artistique et technique, précise la même source.

Cette convention, qui assure entre autres une occasion de partage, verra l'organisation de plusieurs activités de haute qualité, dont des ateliers de formation aux métiers du cinéma et l'utilisation des technologies nouvelles dans la production de

courts métrages au profit des jeunes talents. Ces ateliers seront organisés sur des plateformes numériques qui seront annoncées prochainement, ajoute le même responsable.

Cette convention n'est pas la première à être signée avec le «Portail numérique du court métrage» d'Annaba, déclare Dalil Belkhouid, précisant que plusieurs conventions de coopération et d'échange dans le domaine du 7<sup>e</sup> art avec plusieurs festivals internationaux dont le Festival du film de Venise (Italie), d'Erbil (Irak), du Festival du film pour enfants de Paris (France) et celui des films de sensibilisation de Tunisie.

Il est à noter que le «Portail numérique du court métrage» d'Annaba continue d'organiser ses éditions virtuelles mensuelles. Le mois de novembre courant a connu ainsi la tenue de la 19<sup>e</sup> édition avec la participation de 43 courts métrages de 18 pays, a-t-on indiqué.

A. S.

Festival international du cinéma «Fisahara»

## Coup d'envoi de la 16<sup>e</sup> édition

**L**e coup d'envoi des manifestations de la 16<sup>e</sup> édition du Festival international du cinéma du Sahara occidental (Fisahara) a été donné, dimanche, dans le camp d'Aousserd des réfugiés sahraouis.

Le ministre de la Culture sahraoui, El Ghouth Mamouni, a

déclaré, à l'occasion de cette manifestation culturelle, que «le Festival international du cinéma du Sahara occidental jouit d'un intérêt national et international important et constitue une occasion pour découvrir les spécificités de la culture sahraouie et les aspects humanitaires et sociaux ainsi que les caractéristiques du

combat sahraoui contre l'occupant en cette circonstance exceptionnelle à la suite de la reprise de la lutte armée».

Le wali d'Aousserd, Mohamed Chikh Mohamed Lahbib a, pour sa part, insisté sur «l'importance de la culture en tant que moyen de résistance et une arme pour faire connaître la cause sahraouie et s'ouvrir aux cultures du monde».

Les manifestations du festival se poursuivent jusqu'au début du mois de décembre avec, au programme, la projection de plusieurs films traitant de la cause sahraouie par une vision artistique cinématographique des réalisateurs et artistes spécialisés. **F. H.**

Après 2 ans sans concert

## Les BTS ont failli pleurer pour leur retour

**L**e début d'un «nouveau chapitre». Le groupe de K-Pop BTS a fait son retour sur scène, les 27 et 28 du mois de novembre courant, après deux ans sans concert. Ils se sont produits au Sofi Stadium d'Inglewood, à Los Angeles, dans une salle pleine à craquer. Les membres du groupe ont eu du mal à gérer leurs émotions.

«Avant un concert, nous parlons entre nous, dans la salle d'attente. La chose que nous avons tous répétée était : «Je pense que je vais pleurer». Nous étions très nerveux», confie Jin, membre du groupe, lors de la conférence de presse du concert. Cela faisait deux ans que le boys band à succès n'avait plus joué en live. Leur der-

nier concert remontait à 2019.

Avant le début de la pandémie, ils s'apprétaient à débiter leur plus grande tournée internationale. Les 40 dates prévues à travers le monde ont toutes été reportées, puis annulées, et remplacées par des spectacles en ligne. C'est dire à quel point la pression sur leurs épaules était grande pour ce retour. Ils ont tout

de même su faire preuve de professionnalisme et ont assuré le spectacle à Los Angeles, pour le plus grand bonheur de leurs fans. «Ils nous ont littéralement inspirés et nous ont aidés à traverser tant de choses dans nos vies. Ils sont une énorme source d'inspiration pour nous», a affirmé Stephanie Tea, une fan de 31 ans, à Reuters. **M. L.**

Acteur aborigène de «Crocodile Dundee»

## David Dalaithngu est mort

«**C'**est avec une profonde tristesse que je partage avec les habitants de l'Australie-Méridionale le décès d'un artiste emblématique, qui a marqué l'histoire du cinéma australien et de la représentation aborigène à l'écran». C'est avec ces mots qu'a annoncé Steven Marshall, Premier ministre de l'Australie-Méridionale, le décès de l'acteur

australien aborigène David Dalaithngu. L'acteur, connu pour son rôle dans «Crocodile Dundee», avait découvert il y a quatre ans être atteint d'un cancer des poumons. Il y a deux ans, recevant une distinction pour l'ensemble de sa carrière, David Dalaithngu avait évoqué son cancer et déclaré : «Ne m'oubliez jamais tant que je suis là. Je ne vous oublierai jamais. Je me sou-

viendrai toujours de vous, même si je suis parti pour toujours». L'acteur est connu sous le nom de David Gulpiil, mais sa famille, désirant respecter la coutume indigène pour les personnes récemment décédées, souhaite qu'il soit appelé David Dalaithngu. David Dalaithngu était issu du clan Mandhalpingu du peuple Yolngu. Il a été élevé en Terre d'Arnhem, dans le Territoire du

Nord de l'Australie. Avant «Crocodile Dundee» en 1986, David Dalaithngu a d'abord crevé l'écran dans «La Randonnée», longmétrage sorti en 1971, lançant une carrière de près de 50 ans. «J'étais un jeune garçon qui grandissait et allait à l'école. Ils sont venus chercher un garçon aborigène capable de jouer ce rôle, de lancer une lance, de danser et de chanter, et ils ont dit :

«Oui, il est très bien»», a-t-il raconté dans une vidéo diffusée lors de la cérémonie de remise des prix du Comité de la Journée nationale des aborigènes et des insulaires. En 2013, David Dalaithngu reçoit le prix «Un certain regard» de meilleur acteur à Cannes pour son rôle dans «Charlie's Country». Mais la vie de l'acteur a aussi été marquée par des périodes d'alcoolisme et de pauvreté. **R. I.**

Théâtre «La Fourmi»

## «Jbaliqs ouadjmaâtou» en concert

«Jbaliqs ouadjmaâtou» est un spectacle de musique unique en son genre. Il ouvrira le bal du mois de décembre, dans un concept pas comme les autres. Qu'est ce qui rime avec Oran ? Jbaliqs répondra à cette question lors de son tout premier concert à Oran les 02 et 04 décembre. Accompagné de ses amis et frères, une musique en famille puisée dans les modes de la musique chaabi algérienne. Jbaliqs promet de répondre à la question et avec brio. Les tickets et réservations sont déjà disponibles à la réception «hôtel Liberté Évasion». Vous pouvez contacter les organisateurs au 0770 60 69 76, SMS nom et prénom ou via notre page FB et Insta. A noter que le prix du billet d'entrée est fixé à 1 200 DA.



## Ukraine

# Washington met en garde Moscou contre une nouvelle «agression»

■ Les États-Unis ont mis en garde, hier, la Russie contre toute nouvelle «agression» visant l'Ukraine, avant une réunion de l'Otan qui doit discuter d'une possible riposte au renforcement de la présence militaire russe à la frontière ukrainienne.

Par Mourad M.

«**T**oute escalade de la part de la Russie serait très préoccupante pour les États-Unis comme pour la Lettonie, et toute nouvelle agression provoquerait des conséquences sérieuses», a déclaré le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, lors d'une conférence de presse à Riga, où il doit rencontrer pendant deux jours ses homologues de l'Alliance atlantique. Prévus de longue date, la réunion intervient à un moment d'instabilité sur le flanc oriental de l'Otan, d'autant plus que ses membres doivent aussi se pencher sur la crise migratoire orchestrée par le Bélarus, allié du Kremlin.

Les Occidentaux craignent que la Russie puisse envahir l'Ukraine, et accusent le Kremlin de rassembler ses forces à la frontière avec ce pays.

«Les intentions russes ne sont pas claires, mais il y a une concentration inhabituelle de forces pour la deuxième fois cette année», a dit à l'AFP le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, lors d'une visite aux forces de l'Alliance en Lettonie.

«Nous voyons des blindés lourds, des drones, des systèmes de guerre électronique et

des dizaines de milliers de soldats prêts au combat», a-t-il précisé.

Antony Blinken a aussi réitéré son «inquiétude» au sujet de ces mouvements de troupes. «Nous avons vu la stratégie russe à plusieurs reprises, qui consiste à créer de toutes pièces des provocations pour justifier les actes de Moscou», a-t-il estimé.

Moscou, qui a envahi la Crimée ukrainienne en 2014 et soutient les séparatistes combattant Kiev, a fermement nié préparer une attaque et a accusé à son tour l'Otan d'attiser les tensions.

Les diplomates de l'Otan restent incertains sur les intentions du président russe Vladimir Poutine, mais ils discuteront des plans d'urgence en cas d'une éventuelle invasion.

L'Alliance, dirigée par les États-Unis, entend marcher sur une ligne de crête : elle veut montrer au Kremlin qu'il ferait face à des coûts élevés s'il recourait à la force contre l'Ukraine, tout en évitant de le provoquer. Les responsables s'attendent à des pourparlers sur un soutien supplémentaire à l'armée ukrainienne et sur un renforcement potentiel des forces de l'Otan déployées le long de son flanc oriental.

Ils soulignent cependant que l'Ukraine, candidate à une adhésion à l'Otan et dont le ministre

des Affaires étrangères sera présent à Riga, n'est pas protégée par le pacte de défense collective de l'Alliance.

Le président américain Joe Biden a indiqué vendredi qu'il allait probablement s'entretenir avec les dirigeants russes et ukrainiens pour empêcher la montée des tensions.

L'angoisse croissante autour de l'Ukraine survient alors que des membres de l'Otan, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie, sont confrontés à une autre menace venant de l'Est.

Les trois pays accusent l'allié de Moscou, le Bélarus, d'orchestrer la crise migratoire et d'ainsi faire peser sur l'Union européenne une menace «hybride», en réponse à des sanctions européennes, ce que Minsk dément.

L'Otan a exprimé sa «solidarité» avec ses membres de l'Est, mais s'est tenue bien à l'écart, considérant le niveau de la menace provoquée par la crise migratoire en deçà de celui d'une agression active éventuelle.

Le président polonais Andrzej Duda a évoqué l'augmentation du nombre de forces de l'Otan



PH. > D. R.

déployées sur son flanc oriental lors d'une rencontre avec M. Stoltenberg la semaine dernière.

Mais une décision de déclencher des consultations d'urgence en vertu de l'article 4 de l'Alliance semble avoir été suspendue pour le moment. S'exprimant lors d'une tournée conjointe dans les pays baltes dimanche, M. Stoltenberg et la cheffe de l'UE, Ursula von der Leyen, se sont engagés à intensifier leur coopération face à de tels défis.

Les tensions le long des fron-

tières orientales de l'Otan et de l'UE se sont apaisées depuis que certains migrants ont commencé à rentrer chez eux en Irak, mais Varsovie et Vilnius insistent sur le fait que la crise est loin d'être terminée. «Il ne fait aucun doute que le régime (du président bélarusse Alexandre) Loukachenko et les forces qui le soutiennent continueront de tester l'unité du monde occidental et sa capacité de réaction», a déclaré le président lituanien Gitanas Nausėda.

M. M.

## Nucléaire iranien

## Reprise «positive» des négociations

Après cinq mois de pause, les négociateurs sur le nucléaire iranien se sont retrouvés, lundi à Vienne, dans un climat jugé «positif», même s'il reste de nombreux obstacles pour ressusciter rapidement l'accord international de 2015.

La réunion qui a ouvert ce nouveau round a duré un peu plus de deux heures au palais Cobourg, en Autriche, là même où avait été conclu ce texte historique.

Malgré des «circonstances difficiles, ce que j'ai vu aujourd'hui m'incite à être extrêmement positif», a déclaré à la sortie le diplomate européen Enrique Mora, qui chapeaute les négociations.

Les experts vont poursuivre le travail au cours des prochains jours avec «un sentiment d'urgence pour redonner vie au pacte de 2015», a-t-il précisé, se refusant toutefois à donner une échecance tant les questions sont «complexes».

Avec deux volets : d'un côté, les engagements nucléaires de Téhéran ; de l'autre, la levée des sanctions américaines.

La République islamique, disant sa «détermination à parvenir à une juste entente», a également évoqué «une ambiance professionnelle et sérieuse».

Les différentes parties s'étaient quittées en juin avec l'espoir d'une conclusion imminente, mais l'arrivée au pouvoir en Iran du président ultraconservateur Ebrahim Raïssi a changé

la donne. Pendant des mois, la nouvelle équipe dirigeante a ignoré l'appel des Occidentaux à revenir autour de la table, tout en poursuivant la montée en puissance du programme nucléaire.

Téhéran insiste désormais sur «la levée de toutes les sanctions, d'une manière garantie et vérifiable, une priorité absolue». Dans la capitale, des habitants interrogés par l'AFP disaient attendre des «résultats», car «le pouvoir d'achat des gens ordinaires s'amenuise de jour en jour».

«Il est urgent de mettre fin à la souffrance du peuple iranien», a insisté Enrique Mora.

Face à une délégation iranienne fortement étoffée pour cette septième session depuis le début des pourparlers en avril, ont pris place les diplomates des autres États impliqués – Grande-Bretagne, France, Allemagne, Russie et Chine –, tandis que les États-Unis de Joe Biden y participent de manière indirecte.

La Maison-Blanche a redit lundi «privilégier la diplomatie». Avant sa venue en Autriche, l'émissaire américain Rob Malley avait toutefois prévenu : si les Iraniens «traînent des pieds (...), alors, bien entendu, nous ne serions pas prêts à rester les bras croisés».

Depuis le début de l'année, l'Iran a franchi plusieurs lignes, portant le taux d'enrichissement d'uranium à des niveaux inédits et restreignant l'accès aux inspecteurs de l'AIEA.

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique, chargée de contrôler le caractère pacifique du programme nucléaire iranien, a déploré la semaine dernière l'absence d'avancées sur plusieurs questions en suspens.

«La situation est de plus en plus précaire», soulignait Kelsey Davenport, experte de l'Arms Control Association, dans un échange récent avec des journalistes.

«Si l'ancien président américain Donald Trump est à l'origine de la crise, les actions iraniennes la prolongent», avait-elle regretté.

L'accord de 2015, connu sous son acronyme anglais JCPOA, offrait à Téhéran la levée d'une partie des sanctions étouffant son économie en échange d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous un strict contrôle de l'ONU.

Mais les États-Unis ont quitté unilatéralement le pacte en 2018 sous la présidence de Donald Trump et rétabli les mesures punitives.

En retour, la République islamique, qui dément vouloir se doter de la bombe, a progressivement abandonné ses engagements. Il faut aussi compter avec Israël, qui a appelé à ne pas «céder au chantage nucléaire» de son ennemi juré.

Son chef de la diplomatie, Yair Lapid, est cette semaine en Europe dans l'espoir d'infléchir les positions de Londres et Paris.



## Commentaire

### Candidature

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis hier midi, Éric Zemmour est un candidat officiel à l'élection présidentielle d'avril prochain en France, refusant visiblement l'appel à l'union de Marine Le Pen qui, il y a encore deux jours, tendait la main au journaliste, devenu désormais homme politique. Après un déplacement compliqué à Marseille durant le week-end, l'ex-polémiste a en effet reçu dimanche une invitation de la part de Marine Le Pen. Une invitation que de nombreux sympathisants d'extrême droite espéraient. La candidate du Rassemblement national (RN) à la présidentielle de 2022 a appelé Éric Zemmour à se rassembler derrière sa candidature. «La mue de polémiste à candidat à la présidentielle ne s'est pas faite. Je l'appelle à se rassembler», a déclaré Marine Le Pen dimanche, lors du Grand Jury sur RTL/LCI/Le Figaro. La candidate RN estime qu'Éric Zemmour n'est «pas très à l'aise» dans l'exercice de candidat à la présidentielle. «Éric Zemmour avait lancé sa candidature sur une promesse, celle de pouvoir battre Emmanuel Macron et de pouvoir rassembler plus largement que moi. Je crois que cette promesse n'est pas tenue», a poursuivi la finaliste de la dernière élection présidentielle. Après avoir établi un constat sans appel, Marine Le Pen a tendu clairement la main à Éric Zemmour, assurant qu'il pouvait «servir son pays» autrement qu'en étant lui-même candidat. «Il est temps de faire le rassemblement pour enfin lancer cette campagne», a-t-elle insisté. Avec Éric Zemmour à ses côtés, Marine Le Pen pense pouvoir battre Emmanuel Macron au second tour et remporter cette élection présidentielle. «Il est maintenant clair que s'il (Zemmour) n'est pas candidat, je serai devant Emmanuel Macron au premier tour. Et compte tenu du fait qu'au second tour je suis actuellement donnée à 46 %, je pense que la famille nationale a la possibilité de gagner cette élection présidentielle». Reste à voir, désormais, si l'annonce officielle de la candidature de Zemmour va changer sa dynamique de campagne et si les quelques points perdus ces derniers jours seront rattrapés et lui permettront une fois encore de passer devant Marine Le Pen et de se positionner comme le meilleur espoir du «camp national» de remporter la présidentielle. F. M.





Mondial des clubs 2021

## Le tirage au sort offre de belles oppositions

Le tirage au sort de la Coupe du monde des clubs 2021, effectué lundi au siège de la FIFA à Zurich, a laissé augurer de séduisantes oppositions de styles entre les sept clubs qui se disputeront le titre aux Emirats arabes unis du 3 au 12 février 2022. Les hostilités débiteront le 3 février entre le club du pays hôte, Al Jazira Club, et le représentant de l'OFC, Auckland City FC (Nouvelle Zélande). Au deuxième tour, le match N.2 verra le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, Al Ahly (Egypte) affronter le vainqueur

de la Ligue des champions de la CONCACAF, Monterrey (Mexique), tandis que le match N.3 mettra aux prises les champions de l'AFC, Al Hilal (Arabie saoudite) et le vainqueur du match d'ouverture. Le gagnant du duel Al Ahly-Monterrey héritera ensuite du vainqueur de la Copa Libertadores, le SE Palmeiras (Brésil), en demi-finale, tandis qu'Al Hilal ou le vainqueur de Al Jazira-Auckland City devra se mesurer à Chelsea FC (Angleterre), vainqueur de la Ligue des champions de l'UEFA, dans l'autre demi-finale.

Confédération africaine

## Charaf-Eddine intègre la commission des finances

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, a été désigné membre de la commission des finances de la Confédération africaine (CAF), a annoncé l'instance fédérale, lundi sur son site officiel.

La décision a été prise en marge des travaux de l'Assemblée générale extraordi-

naire (AGEX) de la CAF, tenue vendredi au Caire (Egypte), sous la présidence du Sud-Africain Patrice Motsepe.

« Cette commission comprend huit membres, dont le représentant algérien qui fait ainsi son entrée dans l'une des commissions les plus importantes de la CAF », souligne la FAF dans un communiqué.

Ligue 2 (6<sup>e</sup> journée)

## Favorable aux poursuivants, première victoire de la saison pour la JSMS

La 6<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 de football, disputée lundi, a été favorable aux poursuivants le MC El Bayadh (Centre-Ouest) et le NRB Téléghma (groupe Centre-Est), vainqueurs respectivement devant l'USMM Hadjout (2-0) et le MC El Eulma (2-1), alors que les leaders, le RC Kouba et l'USM Annaba, ont été accrochés par le WA Boufarik (0-0) et le MC El-Eulma (1-1). Dans le groupe Centre-Ouest, le MC El Bayadh, nouveau promu en Ligue 2, vainqueur en déplacement devant l'USMM Hadjout (2-0), a profité du faux pas du RC Kouba, tenu en échec sur le terrain du WA Boufarik (0-0), pour rejoindre le Raed en tête du classement avec 16 pts chacun. Toujours invaincus depuis le début de la saison, les désormais co-leaders affichent le même bilan de cinq victoires et un match nul. De son côté, le GS Mascara, vainqueur à domicile devant le MC Saïda (2-1), remonte au 3<sup>e</sup> rang avec 11 points, alors que MC Saïda (10 pts) occupe la 4<sup>e</sup> place, conjointement avec le CR Témouchent, victu en échec par l'ES Ben Aknoun (0-0) et le CRB Ain Ouessera, vainqueur en déplacement devant le SKAF El Khemis (1-0). Dans le bas du classement, l'USM El Harrach (13<sup>e</sup>, 5 pts) a concédé une contre-per-

formance devant la JSM Tiaret (0-0), alors que l'USM Bel Abbès a décroché une précieuse victoire devant la lanterne rouge le SC Ain Defla (1-0), qui lui permet de rejoindre le MCB Oued Sly, l'ASM Oran et la JSM Tiaret à la 9<sup>e</sup> place du classement. Dans le groupe Centre-Est, le NRB Téléghma, vainqueur à domicile devant l'ancien pensionnaire de Ligue 1, le MC El-Eulma (2-1), s'est hissé en tête du classement, à la faveur du match nul de l'USM Annaba, accrochée à la maison par l'AS Ain M'liila (1-1). L'USMAn et le NRBT (1<sup>er</sup>, 13 pts), sont suivis de près par la JS Bordj Ménaiel et l'USM Khenchela (3<sup>e</sup> - 12 pts), qui se sont respectivement imposés devant le HAMR Annaba et la JSM Béjaïa sur le même score de 1 à 0. Dans le choc de la journée entre deux anciens pensionnaires de l'élite, l'US Chaouïa (5<sup>e</sup> - 11 pts) et CA Batna (9<sup>e</sup> - 7 pts) ont fait match nul (1-1), de même que le MO Constantine et le MO Béjaïa qui se sont quittés sur un score de parité (1-1). De son côté, la JSM Skikda (12<sup>e</sup> - 5 pts) a décroché sa première victoire de la saison en s'imposant devant l'IB Lakhdar (2-0). La 7<sup>e</sup> journée de Ligue 2 se jouera samedi prochain, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

# Coupe arabe Fifa-2021/Soudan-Algérie cet après-midi

## Les Verts pour une belle entrée en matière

■ C'est aujourd'hui que l'équipe nationale d'Algérie débute la Coupe arabe des Nations qui se joue au Qatar, en affrontant son homologue du Soudan pour le compte de la première journée du groupe D qui comprend le Liban et l'Egypte.



Ph. &gt; D. R.

Les Verts feront tout pour remporter un premier succès

Par Mahfoud M.

L'ambition de la bande à Madjid Bougherra est grande et c'est pour cela qu'elle se donnera à fond pour remporter ce premier match face aux Soudanais d'Hubert Velud. La première rencontre reste toujours importante pour toute équipe qui souhaite entrer en force dans ce genre de tournoi, et c'est pour cette raison que la sélection nationale A', renforcée par les meilleurs éléments évoluant dans les championnats du Golfe, souhaite casser la baraque pour ce match face au Soudan qui reste à sa portée. Il faut rappeler que l'EN jouera en grande partie avec son armada d'éléments évoluant en Arabie saoudite et au Qatar, dont certains sont des pièces-maîtresses dans le groupe de Belmadi qui avait remporté la CAN 2019 au Caire, dont le gardien Rais Mbolhi, le milieu de terrain Brahimi, les deux attaquants Baghdad Bounedjah et Youcef Belâïli, en plus d'éléments évoluant en Tunisie et bien sûr une partie des joueurs locaux. L'ambition des Verts est grande pour cette compétition et ils jetteront toutes leurs forces dans la bataille pour décrocher

ce trophée dont le détenteur sera fortement récompensé. En effet, le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de 5 millions de dollars. Le finaliste aura 3 millions de dollars, alors que le troisième recevra 2 millions de dollars.

« Nous sommes impatients, en tant que staff technique et joueurs, de prendre part à cette compétition internationale, dont le niveau technique sera très relevé et d'une grande intensité. Sur le plan organisationnel, nous aurons la chance d'évoluer dans des enceintes sportives de haute valeur. Notre objectif est clair : remporter la trophée », a indiqué le sélectionneur national Madjid Bougherra. Même s'il avait déclaré que le CHAN est son principal objectif, il n'empêche que Bougherra souhaiterait bien décrocher ce trophée arabe qui lui permettra d'entrevoir la suite avec l'EN A' avec plus de sérénité.

M. M.

### La compétition en points

-IRAK : L'Irak détient le titre de la sélection la plus couronnée de la Coupe arabe de football, avec quatre trophées remportés en 1964, 1966, 1985 et 1988.

-ARABIE SAOUDITE : L'Arabie saoudite se classe deuxième

avec deux titres décrochés en 1998 et 2002.

-UN TITRE : L'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont remporté un seul titre chacun.

-ORGANISATION : Le Koweït et l'Arabie saoudite sont les pays qui ont organisé le plus d'éditions (2) et seront rejoints par le Qatar pays hôte de la 10<sup>e</sup> Coupe arabe.

-PARTICIPATION : La Jordanie et le Koweït arrivent en tête des sélections ayant le plus participé à cette Coupe, avec huit participations, suivis du Liban (7), de la Syrie, de l'Arabie saoudite (6) et de l'Irak (5).

-VICTOIRES : L'Irak, le pays le plus titré, a dominé la liste des équipes ayant remporté le plus de victoires, avec 16 matchs gagnés et une seule défaite.

-BUTEURS : Le buteur de la compétition est le Libyen Ali Al Baski, avec 10 réalisations, suivi du Saoudien Abid Daoussari (8 buts).

-DEFAITES (1) : La Syrie est celle qui a perdu le plus de matchs en finale (1963, 1966 et 1988), suivie de la Libye (1964, 2012) et du Bahreïn (1985 et 2002).

-DEFAITES (2) : Le Bahreïn a connu le plus de défaites (21) en cinq participations, neuf matchs nuls et trois victoires.

Ballon d'Or

## Messi remporte un septième titre, Mahrez 20<sup>e</sup>

L'Argentin Lionel Messi (Paris Saint-Germain) a remporté un septième Ballon d'Or France Football en devançant au scrutin le Polonais Robert Lewandowski (Bayern Munich) et l'Italo-Brésilien

Jorginho (Chelsea), lundi au Châtelet à Paris. La victoire en Copa America cet été, son premier trophée en 16 ans sous le maillot argentin, a très certainement fait pencher la balance en faveur de l'ancien barcelonais

pour devancer Lewandowski. Pour sa part, l'international algérien, Ryad Mahrez, s'est classé à la 20<sup>e</sup> place, au classement final du Ballon d'Or. Le capitaine de l'équipe nationale d'Algérie, championne d'Afrique en titre, a

été retenu dans une liste finale comprenant 30 joueurs. Mahrez a été nommé pour la troisième fois de sa carrière après 2016 (7<sup>e</sup> place), alors qu'il portait les couleurs de Leicester City, et en 2019, où il avait terminé 10<sup>e</sup> au

classement. Le capitaine des « Verts » a notamment devancé le Portugais Bruno Fernandes (Manchester United/ 21<sup>e</sup>), l'Anglais Harry Kane (Tottenham/ 23<sup>e</sup>), ou encore l'Espagnol Pedri (FC Barcelone/ 24<sup>e</sup>). R. S.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Foot/France (16<sup>e</sup> journée)

## Paris et son Messi en or défient Nice de Boudaoui et Atal

Galvanisé par le septième Ballon d'Or de Lionel Messi mais privé de Neymar, blessé, le Paris SG aborde un duel au sommet contre Nice aujourd'hui pour la 16<sup>e</sup> journée du championnat de France, qui promet aussi une opposition de buteurs Laborde-David lors de Rennes-Lille.

Le leader face au troisième : le PSG reçoit Nice ce soir au Parc des Princes où les supporters parisiens pourront acclamer Messi, lauréat lundi de son septième Ballon d'Or qui l'isole un peu plus en tête du palmarès de la prestigieuse récompense.

Mais pour ce choc face aux Aiglons, les Parisiens devront faire sans Neymar, victime d'une entorse de la cheville gauche face à Saint-Etienne dimanche (3-1) et absent six à huit semaines selon son club.

Avec 14 points d'avance sur Nice, le match d'aujourd'hui ne représente pas une menace au classement pour Paris. Les Niçois des Algériens Hicham Boudaoui et Youcef Atal, qui ont perdu deux de leurs trois matches en novembre, dont le dernier face à la lanterne rouge

Metz (1-0), ont eux besoin de points dans la lutte pour le podium.

Ils sont à la lutte en tête du classement des buteurs : le Rennais Gaëtan Laborde et le Lillois Jonathan David sont opposés aujourd'hui au Roazhon Park lors du choc entre l'équipe en forme du moment et le champion de France en titre.

Premier relégable il y a six journées, Brest est désormais 12<sup>e</sup>, à six points de la place très inconfortable qu'il occupait mi-octobre. Une remontée acquise grâce à une série de six matches sans défaite, dont quatre victoires d'affilée.

Après avoir accroché les Lillois à domicile 1-1, les Bretons ont battu Monaco 2-0, Lorient 2-1 au Moustoir et étrillé Lens 4-0 au stade Francis Le Blé.

Avant de recevoir Reims (14<sup>e</sup>) aujourd'hui, Lyon (7<sup>e</sup>) a été sanctionné d'un huis clos à titre conservatoire après le jet d'une bouteille d'eau en plastique pleine sur Dimitri Payet, lors du match contre Marseille, arrêté définitivement.

Younès F.

## Messi remporte un 7<sup>e</sup> ballon d'or



Loumis

Djalou@hotmail.com

Ténès

## Deux morts dans un glissement de terrain

■ Deux personnes ont trouvé la mort dans un glissement de terrain survenu hier dans la commune de Ténès (55 km au nord de Chlef), a-t-on indiqué dans un communiqué de la Cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Par Yanis H.

L'incident s'est produit tôt le matin aux environs de 01h00, à la suite de l'effondrement d'importantes quantités de terre sur deux jeunes âgés d'une trentaine d'années qui tra-

vaillaient sur un chantier d'une entreprise privée, a-t-on précisé.

Les deux victimes creusaient une tranchée de quatre mètres de profondeur pour la rénovation d'une conduite principale d'assainissement d'un diamètre de 500 mm, au niveau de la RN 11, traversant le centre-ville de

Ténès, selon le communiqué.

Les unités de la Protection civile sont intervenues pour secourir les deux victimes et les évacuer à l'hôpital Zighoud-Youcef de Ténès où elles ont rendu l'âme des suites de leurs graves blessures, a-t-on déploré.

Yanis H.

Pour une durée de 2 semaines

## Tunisair annonce la suspension de tous ses vols à destination et en provenance du Maroc

La compagnie aérienne tunisienne Tunisair a annoncé la suspension de tous ses vols à destination et en provenance du Maroc pour une durée de 2 semaines, à compter du lundi 29 novembre 2021 à 23h59. Cette mesure vient suite à la décision des autorités marocaines de

suspendre tous les vols de passagers de et vers le Royaume du Maroc, pour une durée de 2 semaines, à compter du lundi 29 novembre 2021 à 23h59. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par le transporteur tunisien et relayé par l'agence de presse (TAP).

O. B.

Azerbaïdjan

## Le crash d'un hélicoptère militaire fait 14 morts

Quatorze personnes ont trouvé la mort hier, dans le crash d'un hélicoptère militaire dans l'est de l'Azerbaïdjan, a annoncé le service des gardes-frontières de ce pays du Caucase, à qui appartenait l'appareil.

La quasi-totalité des victimes sont des militaires, a-t-il précisé dans un communiqué relayé par des médias, ajoutant que deux personnes avaient survécu et

étaient blessées. «L'aéronef s'est écrasé hier à environ 10Hh40 locales (06h40 GMT) à l'aérodrome de Garakheybat, dans la région de Khyzy, lors d'un vol d'entraînement», ont indiqué les gardes-frontières et le Parquet azerbaïdjanais dans un communiqué. Une enquête a été ouverte afin de comprendre pourquoi l'appareil s'est écrasé.

R. I.

Illizi

## 4 morts dans un accident de la route près de Hassi Belagbour

Quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu hier près de la région de Hassi Belagbour, dans la wilaya d'illizi, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une violente collision entre un camion-citerne et un semi-remorqueur sur la route nationale 3 (RN-3) au niveau du tronçon reliant Hassi Belagbour à Roudh Enouss, faisant quatre morts sur place.

Les corps des victimes ont été transférés par les agents de la Protection civile à la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH) de Bordj Omar Driss, a-t-on indiqué de même source.

Par ailleurs, une personne a perdu la vie et quatre autres ont été blessées dans un autre accident de la route survenu lundi dans la daïra frontalière d'El-Borma (420 km au sud-est de Ouargla), selon les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit à la

suite d'une violente collision de deux voitures qui circulaient en sens inverse sur la route reliant la commune d'El-Borma et le village de Znaïka.

Le corps de la victime et les blessés ont été évacués à l'hôpital de la commune d'El Borma, a-t-on précisé.

Des enquêtes ont été ouvertes par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances des deux accidents.

Yanis H.

Constantine

## Concours de photographie dédié au tourisme durable en montagne

Un concours de la meilleure photographie sur le tourisme durable en montagne a été lancé par la Conservation des forêts de Constantine, à l'occasion de la Journée internationale de la montagne de l'année 2021 (célébrée le 11 décembre), a indiqué, hier, Ali Zegrou, chargé de communication de cette institution.

Cette initiative, dont le thème retenu est «le tourisme durable en montagne», vise à «créer une interaction pour évoquer la mon-

tagne comme patrimoine naturel à promouvoir et à préserver», a précisé à l'APS M. Zegrou, soulignant que le concours ambitionne également de «porter l'attention sur les montagnes et leur rôle prépondérant en tant que source d'eau douce, de nourriture et de loisirs».

Il a ajouté, dans ce sens, qu'un programme riche et diversifié, qui s'étalera sur plusieurs jours, sera proposé par la Conservation des forêts au large public et aux associations ver-

sées dans le tourisme et les randonnées pour célébrer la Journée internationale de la montagne. Les participants au concours de la meilleure photographie illustrant le tourisme durable en montagne, parmi les photographes amateurs et professionnels, devront envoyer leurs photos par e-mail entre le 30 novembre et le 2 décembre courant à la Conservation des forêts selon les conditions fixées pour le concours, a-t-il souligné.

Les photographies qui

devront illustrer une zone montagneuse de Constantine seront postées sur la page Facebook de la Conservation des forêts et les cinq photos qui recueilleront le plus de «like» seront primées, a-t-il détaillé.

Le programme de célébration de la Journée internationale de la montagne englobe, entre autres, des portes ouvertes sur la Conservation des forêts pour mettre en avant ses missions et ses efforts dans la promotion du patrimoine forestier de

Constantine et des randonnées, notamment dans la réserve de Djebel El Ouahch, en coordination avec des agences de tourisme, a-t-on noté.

Le patrimoine forestier de la wilaya s'étend sur 29 000 ha, avec une flore riche et variée, dont particulièrement le pistachier, le pin pignon, le cèdre et le liège, répartis, entre autres, sur les forêts de Djebel Ouahch, El Merridj, El Baàrouaia (El Khroub) et Hadj Baba.

Mahi Y.